



MOBILITÉ ET VOIRIE

Éco-mobilité, défi relevé !

La mobilité est pour tous un enjeu de qualité de vie. Le Havre Seine Métropole l'a compris dès 2010 en engageant un programme d'action ambitieux visant à rééquilibrer son système de déplacement au profit du transport en commun et des modes alternatifs comme le vélo ou la marche à pied. Cet élan soutenu se prolonge aujourd'hui à travers de nouveaux défis.

Le Havre Seine Métropole place la mobilité au cœur de sa démarche

Les 4 principes fondateurs

- Réduire les fractures sociales et territoriales en reliant les zones de service et d'activité du territoire, les communes urbaines, périurbaines et rurales
- Participer au développement économique et touristique en desservant efficacement les zones d'emploi, les points d'intérêts patrimoniaux, les

établissements culturels et de loisirs

- Accélérer la transition énergétique en favorisant les motorisations les moins polluantes
- Améliorer la qualité de l'air en proposant des alternatives à l'usage de la voiture, notamment lors de pics de pollution avec la gratuité des réseaux de transport en commun



Tramway du Havre
©CTPO/TRANSDEV

LIA, fer de lance la mobilité durable

LiA, réseau de transport en commun du Havre Seine Métropole, propose une offre de service 100% accessible aux personnes à mobilité réduite. Avec 34 lignes de bus principales et complémentaires comptant 786 arrêts, 2 lignes de tramway desservant 23 stations, des services de transport à la demande (Personnes à Mobilité Réduite, zones rurales, service de nuit), LiA compte

chaque année près de **26 millions de voyages** sur son réseau. Son succès ne cesse de s'affirmer. À cela s'ajoute le transport quotidien de 4 000 scolaires sur tout le territoire au tarif avantageux de 45 €/an.



Repère

Le Havre Seine Métropole finance le fonctionnement du réseau LIA à hauteur de 75 %, soit 42 millions d'euros par an.

Le Havre Seine Métropole, reconnu **Territoire à énergie positive pour la croissance verte**, s'engage également avec conviction dans la décarbonation des véhicules.

Le réseau LIA a entamé le verdissement de sa flotte de véhicules. 32 bornes de recharges électriques pour les véhicules personnels sont déjà installées. De nouvelles énergies sont testées, telle l'installation d'une station de recharge hydrogène pour véhicules légers sur la commune d'Octeville-sur-Mer.



©PHILIPPE BRÉARD

Un territoire d'excellence pour la pratique du vélo

En complément de son offre de transports en commun, Le Havre Seine Métropole a engagé un ambitieux « Plan vélo » pour les déplacements du quotidien et de loisirs, doté d'un budget de 11 M€. 160 km de pistes cyclables et 12 parcs à vélos sont aménagés sur l'ensemble du territoire, complétés par des services dédiés (recharge électrique, signalétique renforcée, location...) qui facilitent et sécurisent la pratique du vélo.



Repère

Futur Plan Vélo 2020-2030 : l'enjeu est relier les différentes centralités du territoire par des aménagements continus et sécurisés.

Demain, la révision du **Plan de Déplacements Urbains** permettra de fixer, en concertation avec toutes les parties prenantes, les nouveaux défis de la mobilité territoriale pour les 10 prochaines années.

Parmi eux, la réalisation d'une troisième ligne de tramway dont la réalisation permettrait d'étendre le réseau actuel jusqu'à Harfleur et Montivilliers.